



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du jeudi 4 décembre 2019

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

Préavis N° 16-2019 Budget de l'année 2020

Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N° 16-2019 du 23 octobre 2019,
- vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2020 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	166'531'900.00
- Total des revenus	CHF	<u>156'858'800.00</u>
- Excédent de charges	CHF	-9'673'100.00

après :

- Amortissements	CHF	4'924'300.00
- Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	441'000.00
- Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-1'490'900.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR)
- | | | |
|--|-----|--------------|
| | CHF | 1'000'000.00 |
|--|-----|--------------|

3. d'approuver le budget 2020 de la Commission Intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP)

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président



Robin CARNELLO



Le secrétaire



Bernard MONTAVON

Pully, le 15 février 2020